



Ministère des
Finances et du
Budget



Mise en page & Impression : Division Communication/DGB - 

LFR 2017

BUDGET DES CITOYENS

6^e ÉDITION • DISTRIBUTION GRATUITE • DUPLICATION ET PARTAGE ENCOURAGÉS

Le *Budget des Citoyens* est un document simplifié de la Loi de Finances Initiale (LFI) ou rectificative (LFR).
Il s'inscrit dans une démarche de transparence, élément incontournable de la bonne gouvernance.

POUR QUE LE CITOYEN SACHE OÙ VA SON ARGENT

Avec l'appui de



pour chaque enfant

AVANT-PROPOS

Dans le parcours vers l'application des principes de transparence et de redevabilité, le Ministère des Finances et du Budget élabore une sixième édition des budgets citoyens, cette fois-ci, étant liée à la Loi de Finances Rectificative pour 2017. Afin de maintenir la stabilité économique et l'équilibre général du Budget, le gouvernement a jugé utile de réajuster les allocations budgétaires inscrites dans la Loi de Finances Initiale 2017 et de réorienter les priorités de dépenses suivant les vulnérabilités qui s'imposent.

Le présent Budget des citoyens servira de sources d'informations afin d'éclairer les citoyens sur la rectification du Budget 2017. En effet, ce document permettra aux lecteurs d'apprécier les perspectives macroéconomiques et budgétaires pluriannuelles, les modifications et les nouvelles mesures fiscales, les grandes orientations des dépenses, les priorités sectorielles par rapport au Programme d'Investissement Public ainsi que la structure de remboursement de la dette. Notons également que suite aux efforts de publication et de diffusion des Budget des citoyens, des observations de fonds et suggestions de toute part ont été prise en compte dans ce document, telles que la présentation détaillée des recettes fiscales par sources individuelles, des priorités de dépenses par secteur, ...

Ainsi, pour que chaque citoyen devienne un acteur de développement, le relais de tous pour une large diffusion de cette publication est vivement souhaité et fortement sollicité. Nous réitérons également nos remerciements à l'UNICEF pour son appui dans la vulgarisation de cette nouvelle édition du Budget des citoyens relatif à la Loi de Finances Rectificative 2017.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
Cadre stratégique de la LFR 2017	3
Pourquoi élaborer la LFR 2017 ?	4
2. PERSPECTIVES	5
Indicateurs économiques et financiers	5
Secteurs porteurs de croissance en 2017	5
Structure globale des finances de l'État en 2017 (en milliards d'Ariary)	6
Les dons et prêts attendus en 2017	6
3. RECETTES	7
Impôts	7
Douanes	9
Les recettes de l'état en 2017	10
4. DÉPENSES	10
Environnement des dépenses	10
Grandes catégories de dépenses du Budget Général	11
Dépenses de personnel	11
Dépenses de fonctionnement hors solde	11
Variation des enveloppes ministérielles entre la LFI et LFR 2017	12
Répartition des enveloppes budgétaires ministérielles (Budget Général)	14
5. RÉPARTITION DES PIP	15
Répartition des projets des Programmes d'Investissement Public (PIP) suivant les différents axes du Plan National de Développement (PND)	15
Répartition des financements du PIP par secteur	15
Les projets PIP par secteur	16
Les priorités du gouvernement	17
6. STRUCTURE DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE	18
7. EXTRAITS DES DISPOSITIONS SPÉCIALES	19
Glossaire	20
CARNET D'ADRESSES	21

1. INTRODUCTION

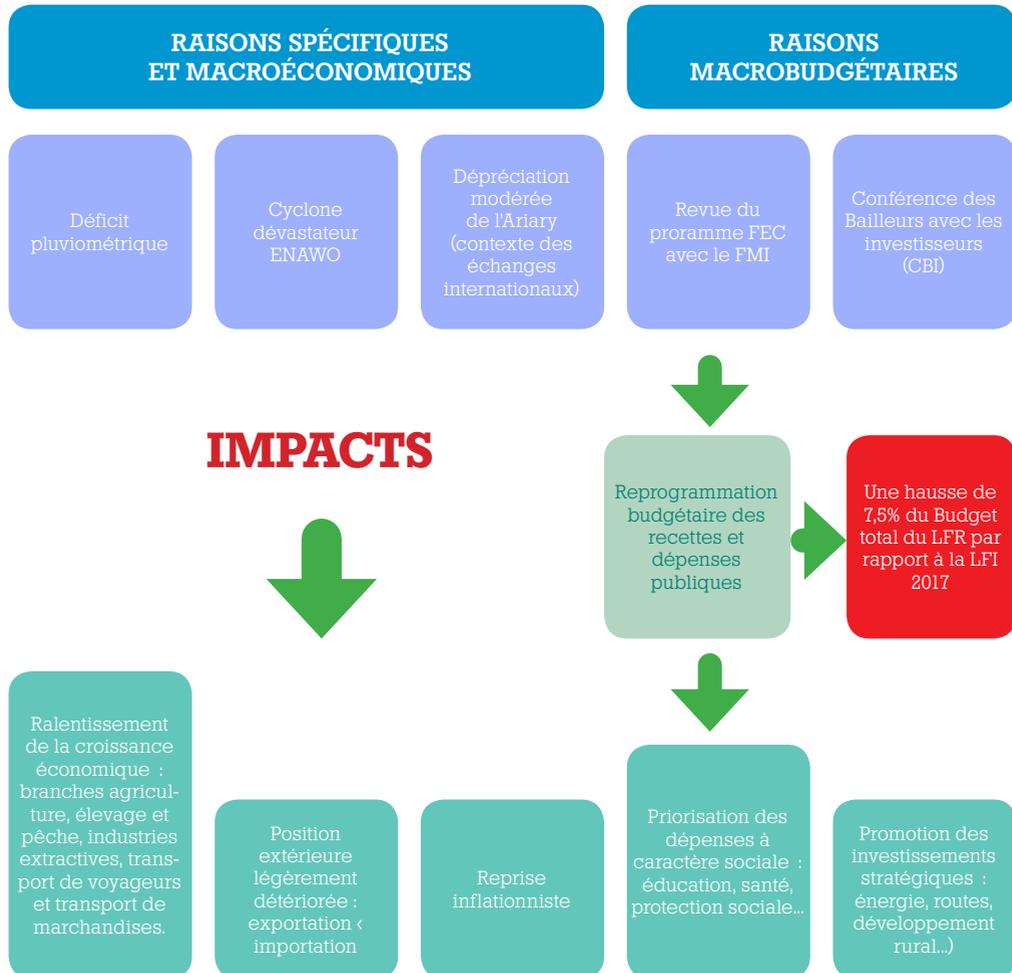
Cadre stratégique de la LFR 2017

Le Budget s'élabore dans son aspect stratégique suivant les axes du Plan National de Développement qui sont aussi compatibles aux Objectifs de Développement Durable dont l'atteinte constitue un engagement de Madagascar dans le Concert des Nations.



Pourquoi élaborer la LFR 2017 ?

Les prévisions macroéconomiques et budgétaires inscrites dans la Loi de Finances Initiale 2017 ont dû être ajustées suite aux différents contextes survenus, concernant le climat en début d'année ainsi que la revue des accords de partenariat avec le Fonds Monétaire International (FMI) et les impacts de la mobilisation de fonds pour l'investissement durant la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI) en décembre 2016.



2. PERSPECTIVES

Indicateurs économiques et financiers

	LFI 2017	LFR 2017	2018	2019
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	35 707,5	35 730,8	40 182,8	45 303,7
Taux de croissance (%)	4,5	4,3	5,3	5,9
Inflation en fin de période (%)	7,1	7,7	6,8	6,0
Taux de pression fiscale net (% du PIB)	11,0	11,4	11,6	12,0
Ratio des dépenses publiques (% du PIB)	18,4	20,6	20,0	20,1
Déficit budgétaire (% du PIB)	-4,4	-5,9	-5,2	-4,8
Taux de change Ariary/Dollar (moyenne de période)	3 349,8	3 384,6	3 612,2	3 772,6
Taux d'investissement (% du PIB)	18,3	19,2	21,5	21,4
▪ Investissement public (% du PIB)	8,1	8,2	10,2	10,5
▪ Investissement privé (% du PIB)	10,2	11,0	11,3	10,9
Solde de la Balance commerciale (% du PIB)	-5,0	-7,1	-7,7	-7,3
Solde de la Balance des paiements (% du PIB)	-0,3	-0,9	-0,3	0,2

Secteurs porteurs de croissance en 2017



0,8%

SECTEUR PRIMAIRE

Les effets des aléas climatiques, sécheresse et cyclone, ont réduit la croissance de la branche agriculture à -0,3%. L'élevage et pêche a connu une croissance de 2,0%.



5,7%

SECTEUR SECONDAIRE

Une forte croissance de la branche agro-industries est évaluée à 10,5% due à l'opérationnalisation des industries sucrières de Nosy-be et de Brickaville. Les industries des boissons afficheront une croissance de 7,5%. La prorogation et le retour de l'AGO, ainsi que la restructuration de l'économie chinoise dans le domaine textile ont découlé sur une croissance de 15,6% de la branche zone franche industrielle.



5,7%

SECTEUR TERTIAIRE

Ce secteur est appuyé par de nouveaux projets d'investissement et de réhabilitation dans plusieurs domaines tels que l'énergie, le tourisme et les infrastructures. Ces projets seront répartis dans les branches BTP (15,3%), auxiliaire de transport (23%) et de la télécommunication (4,5%).

**INFLATION**

La hausse tendancielle des prix des carburants et la perturbation par des aléas climatiques durant le premier trimestre ont contribué à l'augmentation générale du prix qui s'élève à 7,8%.

**MONNAIE**

Le dollar s'évalue à 3 384,6 Ariary contre 3 349,8 Ariary dans la LFI 2017. Grâce au décaissement du FEC, il y aura une légère appréciation de DTS de 4 608,2 Ariary par rapport à la prévision initiale de 4670,9 Ariary.

**EXTÉRIEUR**

La balance commerciale affichera un déficit plus prononcé de 552,2 millions DTS suite à la hausse de 16,8% des importations découlant des besoins massifs en biens d'investissement, contre seulement une hausse de 9,9% de l'exportation grâce à l'augmentation de la valeur d'exportation de produits miniers et de la vanille naturelle malagasy.

Structure globale des finances de l'État en 2017 (en milliards d'Ariary)

RECETTES ET DONNS

5 240,6 (LFI) et 5 549,5 (LFR)

DÉFICIT

1 554,8 (LFI) et 2 112,2 (LFR)

DÉPENSES TOTALES

6 709,2 (LFI) et 7 353,5 (LFR)

Ce déficit est financé en majeure partie par les ressources internes et des ressources externes qui seront attendues au cours de cette année.

Les dons et prêts attendus en 2017

en milliard d'Ariary	Types	Montant	Montant
Dons	Dons courants	224,8	332,1
	Dons en capital	1 008,2	910,9
Prêts	Prêts projets	1 187,3	1 215,9

3. RECETTES

IMPÔTS

Principales modifications des dispositions fiscales :

Mise en œuvre des mesures de simplification et de transparence :

- Extension au prestataire de services de la possibilité d'établir un document tenant lieu de facture ;
- Prorogation de la suspension de la perception des droits sur la déclaration de succession et des actes de partage issus d'une succession jusqu'au 31 Décembre 2017 ;
- Exonération à la TVA de l'importation et de la vente de fauteuils roulants et d'autres véhicules pour les invalides ;
- Possibilité d'établir la notification définitive sans passer par la notification de redressement en cas d'acquiescement volontaire du contribuable ;
- Obligation d'insertion des mentions de voies de recours dans la notification définitive sous peine de nullité ;

Sécurisation et amélioration des recettes :

- Renforcement de l'obligation de versement mensuel d'IRSA par les ONG ; associations et projets, les établissements publics et des organismes rattachés ;
- Perception d'acompte d'impôt sur les revenus pour toute opération d'importation et d'exportation effectuée par les contribuables nouvellement immatriculés ;
- Instauration d'une amende pour défaut de retenue et de versement de l'ISI pour les personnes physiques ou morales non assujetties à l'IR ou à l'IS ;
- Réinstauration de l'amende pour fausse déclaration sur les opérations taxables aux taux zéro et sur les opérations exonérées de TVA ;
- Fixation d'un délai de reprise spécifique de dix années pour les dossiers liés aux flux financiers illicites ;

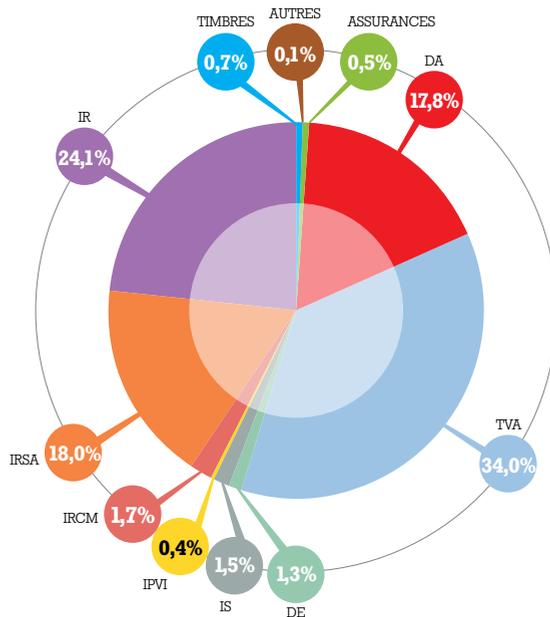
Renforcement de la gestion et des obligations fiscales du contribuable par :

- Instauration pour certaines catégories d'activité soumises à l'impôt synthétique de la tenue d'un journal de recettes et dépenses ;
- Modification du service chargé de recouvrement de la taxe sur la publicité audiovisuelle et de la taxe sur les jeux télévisés ;

L'application de ces mesures permettra en 2017 de percevoir les recettes d'impôts suivantes :

Prévisions de recettes fiscales brutes pour 2017

NATURES D'IMPÔTS	en milliard d'Ariary		NATURES D'IMPÔTS	en milliard d'Ariary	
	LFI 2017	LFR 2017		LFI 2017	LFR 2017
Impôt sur le revenu (IR)	513,8	519,5	Droit d'Enregistrement (DE)	27,0	25,7
Impôt sur les Revenus et Salaires Assimilés (IRSA)	382,4	385,1	Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	724,8	813,3
Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM)	35,9	40,4	Droit d'Accise (DA)	379,0	385,1
Impôt sur les Plus Values Immobilières (IPVI)	8,7	5,8	ASSURANCES	9,9	9,0
Impôts Synthétiques (IS)	31,1	28,4	AUTRES	1,2	1,0
			TIMBRES	14,7	15,7
			TOTAL BRUT	2 129,08	2 229,0



DOUANES

Sur le code des douanes

Renforcement des dispositions permettant à l'Administration de mener à bien ses actions :

- Contrôle douanier des envois postaux ;
- Saisine non fondée de la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière ;
- Précision de la notion de transaction parfaite et son effet sur l'action publique ;
- Intégration des représentants légaux et pourvoyeurs de fonds en tant qu'intéressés à la fraude ;
- Dégagement de la responsabilité civile de l'Administration en matière d'avaries pour causes naturelles.

Mise en conformité au code des douanes commun du COMESA :

- Fixation du délai de trois (3) ans pour le remboursement des droits et taxes à l'importation ;

Clarification sur l'immunité et la sauvegarde des agents des douanes :

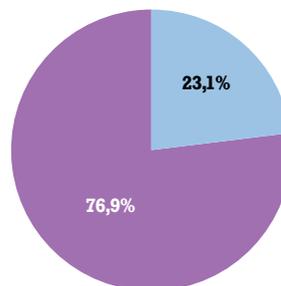
- Protection des agents dans leurs rapports avec leurs supérieurs hiérarchiques ;
- Obligation de respect des dispositions du code de bonne conduite et de déontologie des agents de l'État dans l'accomplissement de leurs missions.

Sur le tarif des douanes

- Suppression de 21 positions et sous-positions et insertion de 23 nouvelles autres dans le cadre de la mise en conformité du tarif national au Système Harmonisé (SH) 2017 de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ;
- Abaissement de 8% à 0% de 5 lignes de la catégorie des « biens primaires », et de 8% à 5% de 79 autres classées de « biens intermédiaires » et hausse de 8% à 15% de 23 lignes des « biens finaux » des droits de douanes dans l'Accords de Partenariat Economique Intérimaire (APEI) ;
- Exonération de droit de douane et de la TVA à l'importation pour les « fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides » relative aux dispositions du protocole de Nairobi annexé à l'Accord de Florence.

L'application de ces mesures permettra en 2017 de percevoir les recettes douanières brutes suivantes :

NATURES D'IMPÔTS	en milliard d'Ariary	
	LFI 2017	LFR 2017
■ Droits et taxes sur produits non pétroliers	1488,2	1538,2
■ Droits et taxes sur produits pétroliers	462,8	462,8
TOTAL BRUT	1951,0	2001,0



LES RECETTES DE L'ÉTAT EN 2017

	En milliard d'Ariary		Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT)		
	LFI 2017 Montant	LFR 2017 Montant	Variation (%)	2018	2019
Recettes Fiscales nettes	3 931,0	4 081,0	19,0%	4 642,9	5 431,3
Impôts	2 004,1	2 104,0	19,4%	2 473,2	3 073,9
Douanes	1 929,6	1 977,0	18,5%	2 169,8	2 357,4
*Remboursement TVA	149,0	149,0			
Recettes non fiscales	76,5	76,5	11,8%	86,0	97,0
Dons	1 233,0	1 242,9	95,3%	1 441,3	1 515,2
Dons courants	224,8	332,1	-	342,1	226,8
Dons en capital	1 008,2	910,9	43,2%	1 099,2	1 288,4
Total des recettes et dons	5 240,5	5 400,5	30,6%	6 170,3	7 043,5

4. DÉPENSES

Environnement des dépenses

- Activités de reconstruction et de réhabilitation suite au cyclone ENAWO orientées surtout vers les secteurs sociaux et infrastructures et dans les régions les plus touchées ;
- Poursuite des réformes entamées orientées vers les contrôles dans l'exécution des dépenses et les réalisations physiques pour les projets PIP ;
- Optimisation des ressources publiques pour appuyer les objectifs prévus dans le PND.

Grandes catégories de dépenses du Budget Général

	En milliard d'Ariary	CADRE MACRO-BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME (CMBMT)				
		LFI 2017	LFR 2017	VARIATION (%)	2018	2019
 Personnel		1 977,2	1 977,2	0,0%	2 149,0	2 333,3
Solde		1 806,8	1 806,8	0,0%	1 926,4	2 071,2
Indemnités		170,4	170,4	0,0%	222,6	262,1
 Fonctionnement		1 273,2	1 768,6	38,9%	1 316,4	1 437,2
Biens et services		313,5	300,8	-4,1%	445,7	536,4
Transferts et subventions		959,7	1 467,8	52,9%	870,7	900,8
 Intérêts de la dette		311,5	339,2	8,9%	400,1	462,0
 Investissement		2 881,9	2 916,1	1,2%	4 109,0	4 775,8
Financement interne		686,4	789,3	15,0%	1 002,4	1 411,6
Financement externe		2 195,5	2 126,8	-3,1%	3 106,7	3 364,2

*Hors opérations d'ordre

Dépenses de personnel

Aucune modification n'a été apportée au niveau des dépenses de Personnel dans la LFR 2017 par rapport à la LFI 2017, soit une allocation budgétaire d'un montant de 1806,8 milliards d'Ariary pour la solde et de 170,4 milliards d'Ariary pour les indemnités.

Dépenses de fonctionnement hors solde



BIENS ET SERVICES

Baisse de 4,2% passant de 313,5 milliards d'Ariary dans la LFI à 300,8 milliards d'Ariary dans la LFR 2017.



TRANFERTS ET SUBVENTIONS

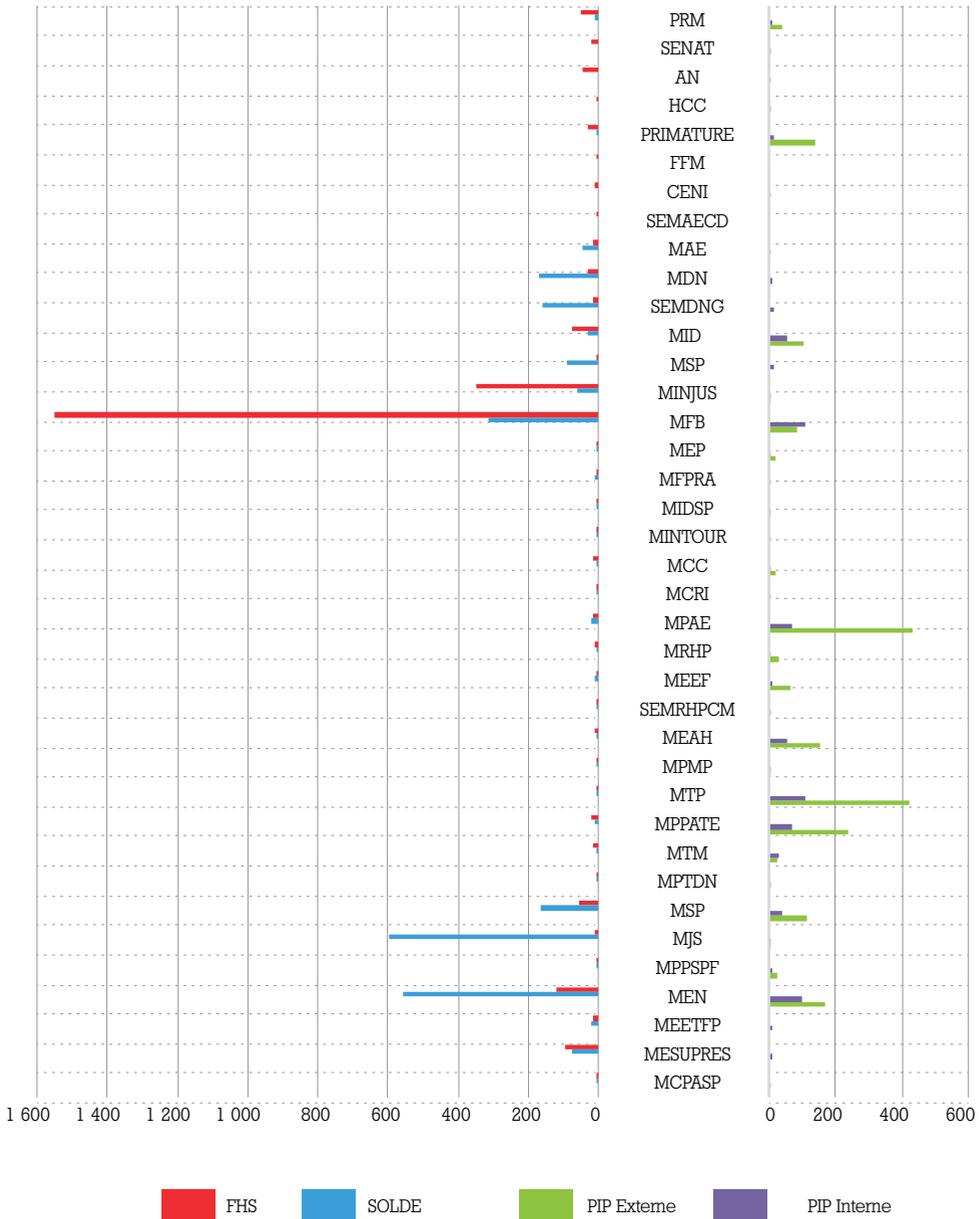
Augmentation de 42,4%, en allant de 1 195 milliards d'Ariary dans la LFI 2017 à 1 703 milliards d'Ariary en prévision expliquée, en grande partie, par le renforcement des subventions allouées aux entreprises publiques en difficulté, notamment la JIRAMA.

Variation des enveloppes ministérielles entre la LFI et LFR 2017 (millier d'Ariary)

CODE	POUVOIRS PUBLICS/MINISTÈRES	CRÉDITS INITIAUX	MODIFICATION		NOUVEAUX CREDITS
			EN +	EN -	
1	Présidence	105 345 994	4 276 528		109 622 522
2	Sénat	22 310 400		344 376	21 966 024
3	Assemblée Nationale	46 111 000	1 718 680		47 829 680
4	Haute Cour Constitutionnelle	6 345 000	165 259		6 510 259
5	Primature	100 686 631	88 552 459		189 239 090
6	Filankevitra ny Fampivavananana Malagasy (FFM)	6 151 000		266 176	5 884 824
7	Commission Électorale Nationale Indépendante (Ceni)	11 298 000	265 793		11 563 793
8	Secrétariat d'État auprès du Ministère des Affaires Étrangères chargé de la Coopération et du Développement	-	1 692 000		1 692 000
11	Ministère des Affaires Étrangères	58 250 691	2 257 139		60 507 830
12	Ministère de la Défense Nationale	208 659 216		810 695	207 848 521
13	Secrétariat d'État auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie	196 669 787		5 232 735	191 437 052
14	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	237 314 519	24 207 241		261 521 760
15	Ministère de la Sécurité Publique	112 671 927		2 553 305	110 118 622
16	Ministère de la Justice	102 446 822	1 632 460		104 079 282
21	Ministère des Finances et du Budget	1 686 923 257	366 168 029		2 053 091 286
25	Ministère de l'Économie et du Plan	16 896 798	19 453 329		36 350 127
32	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme de l'Administration	20 916 851		2 098 754	18 818 097
34	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé	12 066 894		729 079	11 337 815
35	Ministère du Tourisme	10 392 985		794 566	9 598 419
36	Ministère du Commerce et de la Consommation	42 878 071	1 145 531		44 023 602
37	Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions	17 945 563		1 037 293	16 908 270
41	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Élevage	508 356 741	27 715 099		536 071 840

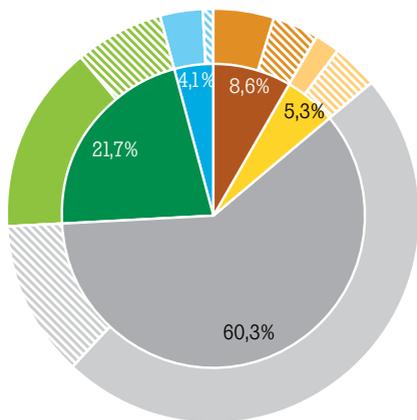
CODE	POUVOIRS PUBLICS/MINISTÈRES	CRÉDITS INITIAUX	MODIFICATION		NOUVEAUX CREDITS
			EN +	EN -	
43	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche	50 148 117		2 959 047	47 189 070
44	Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts	66 469 328	19 911 399		86 380 727
47	Secrétariat d'État auprès du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche chargé de la Mer	3 987 153		344 054	3 643 099
51	Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures	167 214 773		167 214 773	-
52	Ministère de l'eau, de l'énergie et des Hydrocarbures	98 988 549	120 143 717		219 132 266
53	Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole	10 061 165	1 814 447		11 875 612
61	Ministère des Travaux Publics	564 772 692		24 760 280	540 012 412
62	Ministère auprès de la Présidence chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement	363 777 388		21 597 530	342 179 858
63	Ministère des Transports et de la Météorologie	60 717 009	12 557 226		73 274 235
66	Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique	4 892 859		387 204	4 505 655
71	Ministère de la Santé Publique	360 847 536	10 178 270		371 025 806
75	Ministère de la Jeunesse et des Sports	27 627 356		1 169 201	26 458 155
76	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	35 527 551	8 033 005		43 650 556
81	Ministère de l'Éducation Nationale	873 611 395	70 401 043		944 012 438
83	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	48 579 692		2 926 587	45 653 105
84	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	186 961 879		5 618 029	181 343 850
86	Ministère de la Culture et de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine	12 255 203		352 557	11 902 646
	TOTAL	6 467 077 792	782 288 654	241 196 241	7 008 170 205

Répartition des enveloppes budgétaires ministérielles (Budget Général)
(milliard d'Ariary)



5. RÉPARTITION DES PIP

Répartition des projets des Programmes d'Investissement Public (PIP) suivant les différents axes du Plan National de Développement (PND)



Mode de financement



Extérieur



Intérieur

Axe 1 : Gouvernance, état de droit, sécurité, décentralisation, démocratie, solidarité nationale

⬆️ + 4,9% par rapport à la LFI 2017

Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement

⬆️ + 8,8% par rapport à la LFI 2017

Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement

⬇️ -5,4% par rapport à la LFI 2017

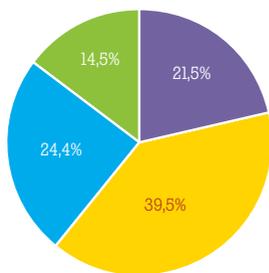
Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement

⬆️ +12,8% par rapport à la LFI 2017

Axe 5 : Valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes

⬆️ +22,0% par rapport à la LFI 2017

Répartition des financements du PIP par secteur



Le Programme d'Investissement Public (PIP) représente un pourcentage de 39,7% du budget général dans la Loi de Finances Rectificatives 2017, soit une variation positive de 1,31% par rapport à la Loi de Finances Initiale 2017.

SECTEUR	MINISTÈRES	LFR 2016		LFI 2017	
		Ext.	Int.	Ext.	Int.
Productif	MIDSP, MT, MAE, MRHP, MEEF, SMRHP, MPMP	16,9%	3,2%	18,2%	3,4%
Infrastructure	MEEH, MTF, M2PATE, MTM, MPTDN	39,4%	7,3%	30,4%	9,2%
Social	MSP, MJS, MPPSPF, MEN, MEETFP, Mes-Supres, MCPA	14,4%	5,2%	17,6%	6,9%
Administratif	PRM, Senat, AN, HCC, Primateure, FFM, CENI, SMAE, MAE, MDN, SMDNG, MID, MSP, MJ, MFB, MFPIS, MCC, MCRI	5,5%	8,1%	6,8%	7,8%
TOTAL		76,2%	23,8%	72,8%	27,2%

Les projets PIP par secteur

INFRASTRUCTURE



- Réhabilitation et entretien des routes nationales ;
- Désenclavement des communes ;
- Réhabilitation des dégâts cycloniques ;
- Electrification rurale avec les énergies renouvelables et projet Andekaleka.

SOCIAL



- Travaux de réhabilitation des écoles touchées par les dégâts cycloniques ;
- Renforcements de divers projets du MEN visant à l'amélioration des élèves du Primaire ;
- Amélioration de l'organisation et de la gestion du système de santé pour une plus grande disponibilité des ressources ;
- Lancement de la Couverture de la Santé Universelle (CSU) à Manandriana, Morafeno et Vatomandry ;
- Poursuite de l'amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- Dotation de moyens humains, matériels et techniques aux services de sécurité dans les régions pour le renforcement de la sécurité.

DEVELOPPEMENT RURAL ET PRODUCTIF



- Promotion des zones d'investissements agricoles et amélioration du revenu des producteurs agricoles ;
- Renforcement de la résilience du secteur riz face au changement climatique ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et dégradation des forêts ;
- Professionnalisation des petites mines.

ADMINISTRATIF



- Mise en place des pôles anti-corruption et renforcements des autres structures y afférentes ;
- Ouverture de nouveaux Tribunaux de Première Instance (Fénériver-Est) ;
- Réhabilitation des infrastructures judiciaires.

Les priorités du gouvernement



ÉDUCATION

Financement des travaux de réhabilitation des dégâts à la suite du passage du cyclone

ENAWO. Amélioration des conditions des élèves du Primaire dont « l'Amélioration des Standards de Nutrition », « l'Appui à l'Enseignement Primaire en Matière de Nutrition », la « Construction d'EPP. »



SANTÉ

Réhabilitation et réparation des bâtiments médicaux ou des stocks en intrants dont ceux,

totallement ou partiellement détruits par le cyclone ENAWO, dont 25 à rétablir, 98 à réhabiliter, 245 à réparer et 50 stocks en intrants. Une moitié de ces travaux, à hauteur de 7,2 millions USD, sera financée par les PTF avec la coordination technique des Agences d'Exécution. Lancement de la Couverture de la Santé Universelle à Manadriana, Morafeno et Vatomandry.

POPULATION

Renforcement de la protection sociale à travers le ravitaillement des sinistrés après le passage du cyclone ENAWO ;

prise en charge d'une partie des dépenses d'urgence en matière alimentaire, éducative et sanitaire pour les 205 424 personnes déplacées, 81 900 sans-abris et/ou personnes déplacées dans des sites communs.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Financement des pertes d'une valeur de 2,4 millions USD, poursuite des objectifs déjà fixés par l'État

d'atteindre un taux de desserte en eau potable de 68% en milieu urbain, 50% en milieu rural, et

un taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 52% au niveau national ; réalisation des projets, avec les partenaires locaux, visant environ 25 000 points d'eau d'ici 2018.



SECURITÉ

Renforcement de la sécurité des biens et des personnes en soutenant les services de sécurité

dans les régions tout en leur dotant des moyens humains, matériels et techniques face à la recrudescence des actes de banditisme.



TRAVAUX PUBLICS

Financement à hauteur de 3,0 millions USD des pertes et dommages enregistrés par le secteur

infrastructure durant le cyclone ENAWO ; maintien en bon état du taux de réseau de route nationale (30%) et maintien à 60% du taux d'accessibilité des communes par voie de surface toute l'année ; efforts supplémentaires en matière de projet HIMO.



ÉNERGIE

Poursuite des efforts dans la production d'énergie à travers l'électrification rurale avec les énergies

renouvelables et le projet Andekaleka ; objectif de taux d'accès des ménages à l'électricité à 19% en milieu urbain et 15,6% en milieu rural.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Mise en place des pôles anti-corruption et renforcement des autres structures y afférentes (BIANCO, SAMIFIN et CDBF) conformément à la promulgation

de la nouvelle loi sur la corruption ; fonctionnement du Pôle Anti-Corruption (PAC) à Antananari-

vo et de la Direction de la Coordination Nationale des PAC ; ouverture des nouveaux Tribunaux de Première Instance (Fenerive-Est) ; réhabilitation des infrastructures judiciaires (TPI Ankazobe, Farafangana et le Conseil d'État)...



DÉVELOPPEMENT RURAL

Financement en partie du coût des dégâts cycloniques, à hauteur de 4,7 millions USD par la Banque Mondiale ; mise en place d'un centre géo-informatique appliqué au développement rural et pour l'atténuation des effets des changements climatiques, en outre de la réhabilitation des dégâts cycloniques ; maintien des objectifs d'accroissement de la productivité, l'extension des espaces de production à travers la promotion des zones d'investissements agricoles et l'amélioration du revenu des producteurs agricoles.



ENVIRONNEMENT ET MINES

Renforcement de la résilience du secteur riz face au changement climatique ; réduction des émissions dues à la déforestation et dégradation des forêts ; maintien de l'objectif de reboisement de 25 000 Ha fixé dans la LFI 2017 ; insertion des petits exploitants miniers dans le formel et simplification des procédures administratives pour la délivrance des permis d'exploitations.

6. STRUCTURE DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

DETTE EXTÉRIEURE

Le montant de la dette à rembourser pour la LFR 2017 enregistre une hausse de 15,6%, soit 399,9 milliards d'Ariary par rapport à la LFI 2017, dont 292,7 milliards d'Ariary en principal et 107,2 milliards d'Ariary en intérêts. Elle est justifiée, entre autres, par le paiement des arriérés envers la Lybie.

DETTE INTÉRIEURE

La révision à la hausse pour les charges de la dette intérieure est évaluée à 231,9 milliards d'Ariary à cause de l'augmentation des taux d'intérêt des titres d'emprunt intérieur. Le taux d'intérêt moyen pondéré global servi sur les titres émis par le Trésor public est estimé à 9,5%.



7. EXTRAITS DES DISPOSITIONS SPÉCIALES

Article 18 : Le plafonnement des emprunts extérieurs que le Gouvernement Central peut contracter est fixé à 4 403 milliards d'Ariary. Les garanties sur emprunt est au maximum à 340 milliards d'Ariary. Le montant maximum d'endettement intérieur est fixé à 3 500 milliards d'Ariary.

Article 19 : La reprise de la dette de la Compagnie Air Madagascar par l'État, à concurrence d'un montant de 88 millions d'USD soit 303 milliards d'Ariary, est autorisée par la présente Loi.

Article 20 : Le Trésor public est autorisé par la présente Loi à émettre de nouveaux instruments financiers, notamment des Bons du Trésor Spéciaux.

GLOSSAIRE

Aide budgétaire :

Transfert des ressources financières au Budget de l'État par le bailleur de fond, dans le but de contribuer à la mise en œuvre de politiques sur lesquelles il y a eu accord entre deux parties ;

Appréciation de monnaie :

Augmentation globale de la valeur d'une monnaie par rapport à un ensemble de monnaie.

Balance commerciale :

C'est la différence, en termes de valeur monétaire, entre les exportations et les importations de biens et services dans une économie sur une période donnée.

Dons projets :

Aides aux projets spécifiques d'investissement.

Exonération :

Dispense d'impôt sous certaines conditions fixées par la loi.

Inflation :

Hausse soutenue du niveau général des prix. Le taux d'inflation correspond à la variation en pourcentage du niveau des prix pendant une période donnée (généralement un an).

Intérêt de la dette :

Il représente le coût que l'État a accepté de payer pour bénéficier d'un financement privé.

PIB :

Le Produit Intérieur Brut est la somme des richesses nouvellement créées en une année dans le pays.

PIP :

Le Programme d'Investissements Publics est l'ensemble des investissements sur financements internes et externes réalisés chaque année dans un pays.

CARNET D'ADRESSES

Le Carnet d'adresses ci-dessous a pour objectif de rediriger le lecteur vers les Institutions et Ministères qui l'intéressent particulièrement afin, d'une part d'obtenir des informations plus détaillées et plus pointues, et d'autre part de pouvoir contacter directement les responsables concernés.

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Présidence de la République (PRM)	Palais d'État d'Ambohitsorohitra, Palais d'État d'Iavoloaha	www.presidence.gov.mg
Sénat (SENAT)	Immeuble Sénat Anosy	www.senat.gov.mg
Assemblée Nationale (AN)	Immeuble AN Tsimbazaza	www.assemblee-nationale.gov.mg
Haute Cour Constitutionnelle (HCC)	6 Rue West Ravelomoria Ambohidahy	www.presidence.gov.mg
Primature (PRIMATURE)	Palais de Mahazoarivo	www.primature.gov.mg
Filankevitra ny Fampihavanana Malagasy (CRM)	Complexe Ampefiloha	www ffm.mg
Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI)	Enceinte ININFRA, face Lycée Technique Alarobia	www.ceni-madagascar.mg
Secrétariat d'État auprès du Ministère des Affaires Étrangères chargé de la coopération et du Développement (SEMAECD)	Rue Andriamifidy Anosy	www.mae.gov.mg
Ministère de la Défense Nationale (MDN)	Immeuble MDN Ampahibe	www.defense.gov.mg
Secrétariat d'État auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie (SEMDNG)	Fort Duchesne	www.gendarmerie.gov.mg
Ministère de l'Intérieur et de Décentralisation (MID)	Rue Lamyne Gueye Anosy	www.mid.gov.mg
Ministère de la Sécurité Publique (MSP)	Immeuble MSP Anosy	www.policenationale.gov.mg

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Ministère de la Justice (MINJUS)	Rue Rakotomalala Joel Faravohitra	www.justice.gov.mg
Ministère des Finances et du Budget (MFB)	Immeuble MFB Antaninarenina	www.mefb.gov.mg
Ministère de l'Économie et du Plan (MEP)	Immeuble Plan Anosy	www.economie.gov.mg
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration (MFPRATLS)	Immeuble MFPRATLS 67 ha	www.mfptls.gov.mg
Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé (MIDSP)	6 Rue Wast Ravelomoria Ambohidahy	www.industrie.gov.mg
Ministère du Tourisme (MINTOUR)	23 Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza	www.tourisme.gov.mg
Ministère du Commerce et de la Consommation (MCC)	6 Rue Wast Ravelomoria Ambohidahy	www.commerce.gov.mg
Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions (MCRI)	Immeuble MCRI Nanisana	www.mcric.gov.mg
Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage (MPAE)	Immeuble MinAgri Anosy	www.agriculture.gov.mg
Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)	Rue Farafaty Ambohitrakely	www.peche.gov.mg
Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF)	Immeuble MEEMF 1 ^{er} étage Antsavola	www.ecologie.gov.mg
Secrétariat d'État auprès du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche chargé de la Mer (SEMER)	Immeuble MPRH Ampandrianomby	www.peche.gov.mg
Ministère de l'Eau, de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEEH)	Immeuble MEH Ampandrianomby	www.energie.gov.mg www.mineau.gov.mg

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Ministère auprès de la Présidence charge des Mines et du Pétrole (MPMP)	Rue Farafaty Ampandrianomby	www.mpmp.gov.mg
Ministère des Travaux Publics (MTP)	Rue Ramangetrika Anosy	
Ministère auprès de la Présidence Charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement (M2PATE)	Rue Ramangetrika Anosy	www.meppate.gov.mg
Ministère des Transports et de la Météorologie (MTM)	Rue Jules Ranaivo Anosy	www.transport.gov.mg
Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique (MPTDN)	Immeuble MPTDN Antaninarenina	www.mtpc.gov.mg
Ministère de la Santé Publique (MSANP)	6 Rue Wast Ravelomoria Ambohidahy	www.sante.gov.mg
Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)	Immeuble MJS Ambohijatovo	www.smscl.gov.mg
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF)	23 Rue RAZANAKOMBANA Ambohijatovo	www.population.gov.mg
Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)	Immeuble MEN Anosy	www.education.gov.mg
Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)	Immeuble MEETFP Ampefiloha	www.metfp.gov.mg
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)	Immeuble MESUPRES Tsimbazaza	www.mesupres.gov.mg
Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine (MCPASP)	Immeuble MCPASP Anosy (Bibliothèque Nationale)	www.macp.gov.mg

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET
DIRECTION DES RÉFORMES ET DE LA FORMATION
Service de l'Information et de la Communication
Division Information

Immeuble MFB Antaninarenina, 2^e étage porte 252
Antananarivo 101, MADAGASCAR
Réagissez en envoyant un e-mail à drf.sicom@gmail.com

Ce document a été produit avec l'appui de l'UNICEF